



Association des personnes  
utilisatrices des services de  
santé mentale de la région  
de Québec

***RAPPORT ANNUEL  
2011-2012***

***« Lorsque surgit l'espoir,  
toute personne ayant un trouble de santé mentale  
peut se rétablir selon ses propres volontés. »***

# Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 21 juin 2012

**Pour nous joindre :**

## **APUR**

Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec

165, rue Carillon

Québec, Qc. G1K 9E9

Téléphone : (418) 634-0248

Télécopieur : (418) 634-0231

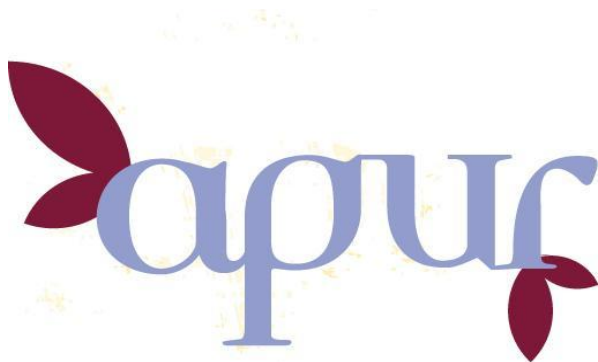
Courriel : [apur@apurquebec.org](mailto:apur@apurquebec.org)

Site Internet : <http://www.apurquebec.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/#!/apurquebec>

**Rédaction : Caroline Busque**

**avec la participation d'Alexandre Lambert**



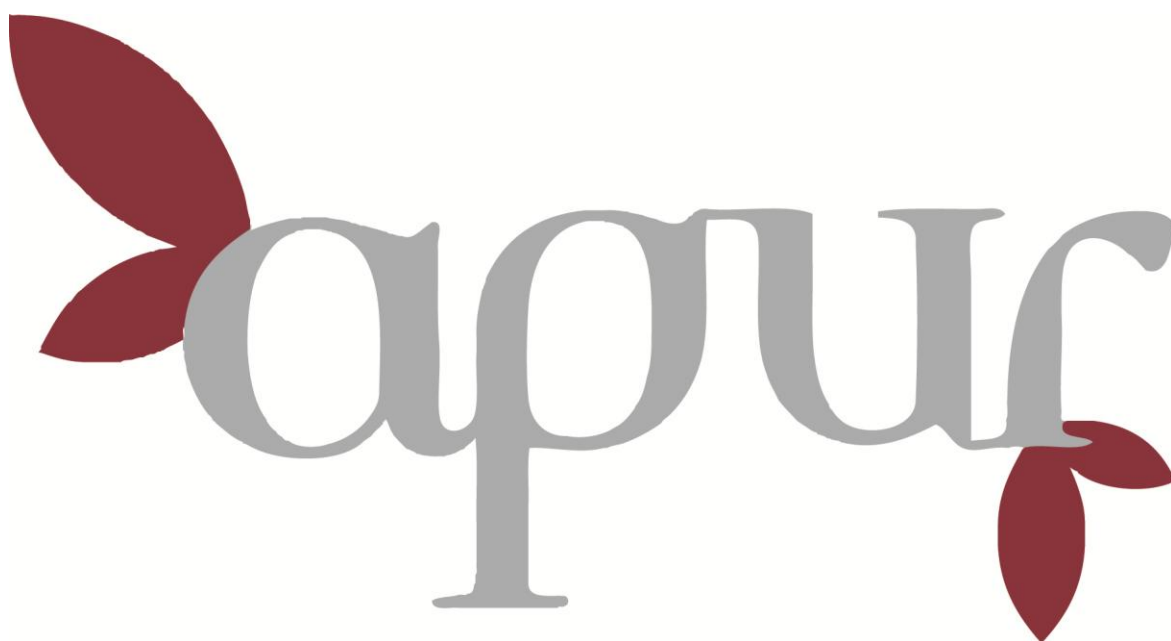
*Informier – Regrouper  
Démystifier – Représenter*

## *Table des matières*

Avis de convocation	p.4
Ordre du jour	p.5
Mot du président	p.6
Mot de la directrice	p.7
Présentation de l'APUR	p.8
<i>CA</i>	p.9
<i>Membership</i>	p.10
<i>Gestion administrative</i>	p.11
<i>Structure</i>	p.11
Les activités	p.12
Les autres implications	p.14
Les nouveautés de l'année	p.16
Les états financiers	
Les prévisions budgétaires	p.18
Les remerciements	p.19
Orientations	p.20
En conclusion	p.22

# **Avis de convocation**

## **Assemblée générale annuelle**



**Jeudi 21 juin 2011  
De 18h30 à 20h00**

**Aux locaux de l'A.P.U.R.  
165, rue Carillon, Québec  
Salle 327 (2<sup>ième</sup> étage, à droite)**

**Veillez confirmer votre présence avant  
mercredi le 15 juin 2012 par téléphone  
au 418-634-0248 ou 1-877-634-0248**

**ou encore**  
**via courriel au : [apur@apurquebec.org](mailto:apur@apurquebec.org)**



14<sup>ième</sup> Assemblée générale annuelle  
Jeudi le 21 juin 2012  
De 18h30 à 20h00

## **Ordre du jour**

1. Inscription des membres
2. Vérification du quorum
3. Déclaration de l'ouverture de l'assemblée par le président
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
6. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 13<sup>ième</sup> A.G.A. du 22 juin 2011
8. Dépôt du rapport annuel 2011-2012
9. Dépôt des états financiers annuels et du rapport du vérificateur 2011-2012
10. Dépôt des orientations et prévisions budgétaires pour la prochaine année
11. Nomination des examinateurs de la corporation
12. Nomination d'un président(e) d'élection
13. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
14. Mise en candidature
15. Élection du conseil d'administration
16. Varia
17. Levée de l'assemblée

## Une année de partenariat

L'année 2011-2012 en a été une de courtoisie, de rapprochement avec nos membres. En effet, pour atteindre cet objectif, qui était en bonne position sur la liste de nos priorités de travail, nous avons été proactifs. Nous avons procédé à l'embauche d'une ressource spécifiquement dédiée à ce projet. Nous sommes allés vous rencontrer, ce qui a permis de vous faire redécouvrir votre Association. Nous avons toujours à cœur de porter votre parole, et pour se faire nous devons raffiner notre connaissance de votre réalité puisque pour porter un message fort et utile, il importe de pouvoir maîtriser les nuances des différents secteurs de notre belle région. C'est la raison pour laquelle nous avons été très présents dans les différentes organisations partenaires.

D'ailleurs, notre présence durant la semaine de la santé mentale s'est concrétisée en collaboration avec des partenaires du milieu. Un texte a été co-rédigé dans un média local avec une psychologue en pratique privée. Également, une conférence grand public a été offerte avec l'Arc-en-ciel de Portneuf, un organisme communautaire œuvrant dans le domaine de la santé mentale. Cette conférence était offerte dans un organisme de Saint-Basile.

Au cours de l'année, vous serez de nouveau sollicités pour donner votre opinion sur divers sujets. Je vous invite à participer, à faire connaître vos besoins, vos priorités. Aussi, vous pouvez vous tenir informés en temps réel sur les activités de votre Association en consultant notre site facebook à l'adresse suivante: <https://www.facebook.com/#!/apurquebec>. Je vous invite également à consulter notre rapport annuel afin de connaître les actions passées et celles qui seront prioritaires au cours de l'année.

Une organisation comme la nôtre ne pourrait survivre sans l'apport de précieuses personnes. Je termine donc avec un remerciement tout particulier à chacun de nos membres car sans vous, nous n'aurions pas de raison d'être. Je remercie chacun des bénévoles, des employés et des membres du conseil d'administration qui ont contribué à la tâche tout au long de l'année. Également, je me permets une pensée bienfaisante envers nos partenaires puisque ceux-ci nous ont accueillis dans leurs organismes respectifs, ont collaboré à la réalisation de notre mission.



Bonne continuité à l'APUR.

Jean Gagnon  
Président du conseil d'administration

## De l'exclusion à l'inclusion

Nous effectuons un timide retour à la source des utilisateurs, un petit pas à la fois, à l'image du rétablissement auquel nous croyons profondément. C'est ce que je me répète depuis mon entrée en poste. Changer une réalité bien ancrée n'est pas chose facile.

Dans le domaine de la santé mentale, les défis abondent et ils sont on ne peut plus variés. Aussi, il faut sélectionner attentivement les défis auxquels on souhaite s'attarder puisqu'il est impossible de tout mener de front. Plusieurs grands défis s'offrent à nous.

L'an dernier, un de mes principaux espoirs pour l'Apur était de développer nos liens avec nos régions décentralisées que sont Charlevoix et Portneuf. Pour réaliser cet objectif, nous nous sommes donné des moyens efficaces. Principalement, durant une certaine période de temps, nous avons requis les services d'un agent de développement. Celui-ci a tissé des partenariats, s'est allié aux différents acteurs du milieu de même que les personnes déjà actives dans leur milieu. Nos liens se raffinent et il importe de faire vivre cette nouvelle flamme dans le temps.

Notre membership se porte bien. Vous êtes toujours de plus en plus nombreux à adhérer à notre cause commune, à la soutenir et à utiliser votre droit de parole. Les demandes abondent et nombreux sont ceux qui s'impliquent à l'Association d'une façon ou d'une autre. Aussi, je tiens à remercier chacune des personnes qui s'impliquent à l'APUR. Je suis persuadée que votre participation contribue au mieux-être collectif.

Cette année, nous serons encore plus présents pour sonder votre opinion afin d'être toujours plus représentatifs de votre réalité. Nous avons aussi un beau projet qui contribuera, espérons-le, à vous tenir informé sur ce qui se passe chez nous mais aussi dans le réseau de la santé mentale en général. Vous en saurez bientôt plus à ce sujet.

Chaque jour je regarde cette belle organisation qu'est l'APUR, qui se tourne toujours un peu plus vers ses membres. Alors je souris et je me rappelle pourquoi je fais ce travail.



Caroline Busque  
Directrice générale

## Mais, l'APUR c'est quoi?

L'APUR, ou Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec, vise à regrouper les gens en association et ainsi porter la parole du plus grand nombre de personnes possible.

### *Pourquoi?*

Afin de promouvoir et défendre nos intérêts<sup>1</sup> auprès du public et des instances décisionnelles;

Pour favoriser notre participation à tout débat public, table de concertation, forum, étude, etc. sur des sujets qui nous concernent;

Pour nous former et nous informer;

Aussi pour participer et initier des études, des recherches, des sondages afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs de services de santé mentale.

***Depuis 1998, notre force et spécificité est que notre Association regroupe uniquement des personnes vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale. Évidemment, les membres du conseil d'administration, de même que les employés de la corporation répondent aussi à ce même critère.***

---

<sup>1</sup> La défense de **droits** est définie par une législation basée sur le principe d'inviolabilité de l'intégrité de la personne (physique, morale, psychologique, financière, etc.). La défense d'**intérêts**, consiste à signifier au grand public et aux instances décisionnelles ce qui est souhaitable et aidant pour les personnes représentées. L'État n'est pas tenu par la loi de prendre en compte ou de respecter les recommandations proposées.



## ***Le conseil d'administration***

### **Présidence**

*Monsieur Christian Dupont a assumé la responsabilité au début de l'année. Monsieur Jean Gagnon a ensuite pris le relais pour terminer l'année.*

### **Vice-présidence**

*Monsieur Jean Gagnon a d'abord assuré la fonction en cours d'année. Madame Christine Jean a ensuite été élue comme Vice-présidente pour terminer l'année.*

### **Secrétaire**

*Madame Christine Jean*

### **Trésorier**

*Monsieur Alain Déry*

### **Administrateurs**

*Monsieur François Galarneau*

*Madame Colette Hamel*

*Monsieur Alain St-Pierre*

*Monsieur Louis Boivin*



8 séances régulières ont été tenues au cours de l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012. À cela il faut ajouter une séance spéciale : de la 75<sup>ième</sup> à la 83<sup>ième</sup>.

À noter que les sièges spécifiquement réservés pour Charlevoix et Portneuf n'ont pas été comblés en cours de mandat encore une fois cette année. Cet objectif demeure une priorité afin que le conseil d'administration soit le plus représentatif possible et sensible aux préoccupations et spécificités de chaque territoire.

Tous les administrateurs sont des membres de l'Association et siègent de façon bénévole au conseil d'administration sans aucune forme de compensation. Un immense merci à chacun d'entre vous pour votre dévouement. Sans vous, l'Association ne pourrait fonctionner si bien.

## ***Le membership***

Pourquoi devenir membre?

- **Pour exercer notre droit de parole et faire entendre notre opinion, quelle qu'elle soit**
- Pour être informé des activités de l'APUR
- Pour profiter des tarifs préférentiels lors d'activités
- Pour avoir accès à un réseau d'utilisateurs de services en santé mentale
- Pour participer aux décisions concernant l'organisation des soins et des services
- Pour soutenir le rétablissement et l'appropriation du pouvoir d'agir
- Pour favoriser l'émancipation des pratiques en santé mentale
- Pour mettre en valeur notre savoir expérientiel
- Pour contribuer au partenariat et à la concertation
- Pour bénéficier de formations

Vous n'avez plus à renouveler annuellement votre membership. À noter que vous devez nous informer de tout changement de coordonnées sans quoi votre nom sera automatiquement retiré de la liste des membres. Nos bases de données comptaient 159 membres en date du 31 mars 2012. Ce nombre augmente encore et représente une augmentation de plus de 50% par rapport à la même date l'an dernier. Merci à tous.

## ***La gestion administrative***

Encore cette année, la gestion des ressources financières a été effectuée par Action Habitation. Ce partenariat assure une comptabilité rigoureuse des finances de l'organisation. De cette façon, nous pouvons dédier plus de temps à poursuivre notre mission.

## ***Les ententes de services***

Nous avons encore cette année facilité l'embauche et le maintien en emploi de nombreux pairs aidants en concluant des ententes de services avec diverses organisations. Mentionnons entre autres l'Institut universitaire en santé mentale de Québec ainsi que le CSSS Vieille-Capitale. D'ailleurs, nous deux nouveaux postes se sont ouverts en cours d'année. Cela représente une avancée importante dans la qualité des services aux personnes atteintes d'un problème de santé mentale.

## ***La structure***

### **La direction**

La direction de l'organisation a été assurée par Madame Caroline Busque.

### **La coordination**

Monsieur Christian Dufour a assumé cette tâche pour un moment. Celui-ci nous a quittés en cours d'année. Remercions-le pour ses accomplissements et souhaitons-lui bonne chance dans ses nouveaux projets.

### **Les représentants**

Plusieurs personnes ont représenté bénévolement l'organisation tout au long de l'année. Que l'on pense aux journées annuelles en santé mentale, ou encore au travail demandé pour siéger à différents comités, cela demande énergie

et détermination. Ces personnes sont Christian Dupont, Alain St-Pierre, François Galarneau, Marie-Dominique Rouleau, Mireille Bourque, Véronique Bizier, Louis Boivin. Un merci tout spécial à chacun d'entre vous. Votre implication permet à l'APUR de réaliser efficacement ses mandats et de remplir adéquatement sa mission.

## *Les médias*

Chaque année, plusieurs membres de l'Association sont actifs de ce côté. Je ne détaillerai pas tous les passages remarquables de nos membres dans les différentes émissions de radio ou de télévision, ni même les apparitions dans la presse écrite ou encore dans les forums et blogs. Je vais plutôt les remercier d'oser contribuer à démystifier les problématiques de santé mentale et ainsi offrir de l'espoir aux personnes. Vous contribuez à diffuser le message de rétablissement si cher à l'organisme.

Cette année, nous avons continué à vous tenir informé via notre journal informatif. Au cours de la prochaine année, il changera de forme et sera plus complet. Vous pourrez y participer si vous le souhaitez. Ce feuillet informatif sera bonifié par un partenariat avec une autre organisation communautaire : dossier à suivre!

## *Nos activités*

**Nous participons à de nombreuses tables de concertation et comités, et ce, malgré nos effectifs réduits :**

- Table de concertation en santé mentale sur les services de première ligne, à l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS)
- Comité régional de coordination en santé mentale (ASSS)
- Comité de coordination des services de crise - merci à Marie-Dominique Rouleau

- Comité technique sur le transport (RTC) - merci à Mireille Bourque et À Louis Boivin
- Comité de gestion Clé en main
- La table territoriale en santé mentale du CSSS-VC
- Comité de suivi du forum des personnes utilisatrices : une suite aux journées annuelles en santé mentale du Ministère de la santé et des services sociaux (2009-2010)
- Comité de développement et d'amélioration des pratiques, suivi systématique des troubles psychotiques au Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord
- Comité consultatif projet «*Prévention de la détresse psychologique chez les proches aidants*», Santé publique
- Comité du plan d'action de l'Agence de santé et services sociaux de la Vieille-Capitale pour l'intégration des personnes handicapées
- Comité directeur régional des services résidentiels en santé mentale
- Comité directeur du Plan novateur d'intégration sociale
- Table de concertation en itinérance de Québec
- Comité de développement et d'amélioration des pratiques, santé mentale et parentalité au Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord-merci à Véronique Bizier et à Louis Boivin.
- Comité consultatif de promotion et prévention de la santé mentale de santé publique

## ***Autres implications***

Nous sommes membres de l'AGIR, l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale. Nous participons donc aux réunions régulières des membres ce qui permet à l'APUR d'être en contact avec une multitude d'acteurs dans le domaine de la santé mentale. Nous sommes aussi maintenant impliqués sur le conseil d'administration du regroupement.

Nous sommes aussi membres de la coalition sur le logement social en santé mentale puisque le logement social demeure un déterminant important du rétablissement des personnes.

Nous sommes membres du conseil d'administration de la corporation *J'habite chez moi*, une initiative de l'APUR et la Boussole dans le domaine du logement social en collaboration avec Un Toit en Réserve. Plusieurs personnes bénéficient déjà d'un logement obtenu par la corporation. En fait, à la fin du processus, ce seront 45 personnes en provenance du réseau des ressources non institutionnelles qui auront la chance de vivre dans un appartement dont une partie du coût du loyer est subventionné. De plus, les personnes reçoivent aussi le soutien d'un intervenant.

Certains membres ont participé aux journées annuelles en santé mentale à Montréal. Cette expérience est toujours appréciée par les participants puisque ces journées leur donnent la chance de côtoyer une multitude d'acteurs préoccupés par la santé mentale.

Certains ont participé au forum sur les inégalités sociales de santé-merci à Jean Gagnon et André Genest.

Nous avons été sollicités pour réviser le guide de présentation de l'expression saine de la sexualité dans les ressources non institutionnelles.

Nous avons soutenu le développement de la troupe école Les Merveilleuses Têtes Heureuses en leur prêtant gratuitement un local au cours de l'année.

Vous avez été nombreux à dénoncer une publicité de l'un de nos partenaires, la FFAPAMM. Nous avons fait des pressions afin que cette publicité, peu flatteuse à l'égard des personnes atteintes d'un problème de santé mentale,

soit retirée de la circulation. Merci à tous ceux qui se sont prononcés à cet égard. C'est votre vigilance qui nous a alertés et permis d'agir rapidement.

### *La recherche et plus...*

- Avant son départ, M. Dufour prenait part aux réunions de l'ARUC (Alliance de Recherche Universités Communautés) -qui est un projet d'envergure internationale qui a vu le jour en 2009 dont l'APUR est co-fondateur. Axé sur le volet Santé mentale et citoyenneté, cette alliance regroupe des chercheurs, des partenaires du secteur communautaire, public et universitaire ainsi que des personnes utilisatrices du Canada et du Brésil. Elle permet de mettre en commun les pratiques de divers milieux et de financer des projets de recherche sur des nouvelles initiatives.
- Certains membres ont également participé à un projet de recherche du Griose. Celui-ci portait sur la participation citoyenne des personnes atteintes d'un problème de santé mentale.
- Plusieurs ont participé à une recherche sur les alternatives aux mesures de contention et d'isolement. D'ici l'automne, nous devrions être en mesure de vous présenter les résultats de cette étude.
- Plusieurs ont participé à une recherche sur le débordement et l'exclusion dans les ressources d'hébergement d'urgence de Québec.
- Vous êtes nombreux à vous être exprimés sur les services du Réseau de transport de la Capitale.
- Nous avons aussi participé à une recherche sur le rôle possible du pharmacien dans l'assiduité au traitement auprès des personnes qui utilisent les médicaments antidépresseurs.
- Nous avons été partie prenante d'une recherche sur la chaleur accablante. Cette recherche de Santé publique avait pour but de développer des outils de communication efficaces pour rejoindre les

gens souffrant de trouble psychotique en période de canicule. Merci à tous les participants.

- Plusieurs ont également participé à une recherche de la ligue des droits et libertés ayant pour thème le profilage social. Il est possible que cette recherche mène à développer de nouveaux services.
- Certains ont été appelés à participer à une consultation du Ministère sur les services offerts en cliniques médicales. Merci à tous les participants.

### *Les nouveautés de l'année*

En début d'année nous avons lancé une nouvelle activité " Parlons actualité". Toutefois cette activité ne correspondait pas à un besoin réel des membres alors nous avons cessé l'activité.

Nous avons débuté une tournée de consultation afin de connaître ce qui favorise le rétablissement ou ce qui au contraire y nuit. Plusieurs consultations ont eu lieu chez des partenaires. Plusieurs personnes consultées n'étaient pas membre au début de la rencontre et le sont devenues après la consultation. Les milieux consultés : l'APUR, l'Arc-en-ciel de Portneuf, l'Éveil charlevoisien, le CTR de Nemours, le Pavois de Québec. Plusieurs autres organismes nous accueilleront pour sonder leurs membres au cours de la prochaine année. Si on veut vous représenter, il faut connaître vos besoins, vos priorités.

Nous avons aussi débuté une tournée de représentation de l'organisme. Croissance travail et le verger ont été les premiers visités. Nombreux sont les partenaires qui nous ont ensuite accueillis chez eux.



Le dixième anniversaire officiel de l'Apur a été souligné en octobre dernier. Vous étiez nombreux à être présents. Nous avons aussi profité de l'occasion pour faire un hommage à celui qui a été notre directeur général pendant quatre ans, Monsieur Luc Vigneault. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la soirée.

Tel qu'il a été déterminé lors de l'assemblée générale annuelle en 2011, il y a une forte mobilisation de l'APUR afin de consolider et augmenter sa présence dans les secteurs périphériques à la Ville de Québec. Dans ce contexte, on retrouve un agent de développement qui a été embauché au mois de novembre 2011, il s'agit de Monsieur Alexandre Lambert. Ses mandats étaient les suivants : mobiliser et outiller les personnes utilisatrices afin qu'elles fassent la promotion de leurs intérêts, créer un réseau de partenariat efficace avec les organisations locales et promouvoir le rétablissement auprès des populations locales.

Pour concrétiser ses mandats, l'agent au développement a déployé une action efficace. En terme de statistiques, Monsieur Lambert a rencontré 9 organisations communautaires dans chaque secteur. Par ailleurs, il a rencontré les responsables en santé mentale des deux CSSS. Afin d'innover, il a établi un contact durable avec deux psychologues cliniciens dans le secteur privé qui se retrouvent dans le secteur de Portneuf. Parmi les rencontres intéressantes, il est possible de relever celle du 19 janvier à l'Éveil Charlevoisien, à Baie-St-Paul, qui a permis de rejoindre une quinzaine de personnes et celle qui s'est déroulée à Libre Espace Orléans, sur la Côte-de-Beaupré, qui a permis de présenter l'APUR à tout près de dix personnes. Au cours de la prochaine année, Monsieur Lambert va continuer à oeuvrer avec passion et détermination pour permettre à l'APUR d'accomplir avec brio son mandat régional.

Il me fait grandement plaisir d'annoncer que nous avons amélioré les conditions des personnes employées par l'Apur. En effet, les personnes en prêts de services ne peuvent avoir accès aux mêmes avantages que les autres personnes employées par la même organisation qui les accueillent. Nous avons donc mis en place un système d'assurances.

Nous avons eu la chance d'offrir gratuitement de nombreux billets de spectacles d'humour à nos membres. Ces billets ont été grandement

appréciés. Un merci chaleureux à ce partenaire qui nous a offert cette opportunité.



**Les prévisions budgétaires équilibrées**  
**Avril 2012 au 31 mars 2013**

<b>Produits</b>	<b>Prévisions</b>
Subvention Agence - PSOC	87 009,00 \$
CLE	14 787,00 \$
Remb. Salaires pair aidants (5)	201 087,00 \$
Remb. Charges sociales	23 694,00 \$
Frais de gestion 10%	<u>20 108,00 \$</u>
Total des produits	346 685,00 \$
<b>Charges</b>	
Salaires et charges sociales	309 724,00 \$
Loyer	3 450,00 \$
Assurances	1 767,00 \$
Fournitures de bureau	1 100,00 \$
Parc informatique	2 000,00 \$
Télécommunications	2 500,00 \$
Publicité et promotions	800,00 \$
Courrier et frais postaux	700,00 \$
Honoraires professionnels	8 400,00 \$
Redevance DVD	400,00 \$
Frais de déplacement	2 000,00 \$
Vie associative	3 000,00 \$
Entretien et réparation	250,00 \$
Cotisation diverses	500,00 \$
Frais bancaires	350,00 \$
Formation et colloque	1929,00 \$
Location de salle et équipement	500,00 \$
Photocopies	350,00 \$
Documentation	250,00 \$
Assurances collectives	5215,00 \$
Frais activité et de représentation	<u>1500,00 \$</u>
Total des charges	346 685,00 \$

Surplus envisagé      0 \$

## ***Remerciements***

Comme à chaque année, profitons de la tribune que nous offre le rapport annuel pour remercier nos fidèles collaborateurs tant du réseau public que communautaire :

- L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- L'Agir    -L'AQRP    -Le griose
- L'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Les centres de santé et de services sociaux :  
Québec-Nord, Vieille-Capitale, Portneuf et Charlevoix
- Santé publique
- Les centres hospitaliers : CHA, CHUQ, CHUL
- Les différents organismes communautaires de la région 03 :  
C'est avec plaisir que nous travaillons avec chacun d'entre vous.
- Le curateur public de Québec
- Action Habitation et Un toit en Réserve
- Communication Bastien Décary
- Le Ministère de la santé et des services sociaux
- Le programme québécois Pairs aidants réseau
- ÉquiTravail
- Le Ministère de la Santé et des services sociaux
- Tous les bénévoles qui gravitent autour de l'Association et les employés qui contribuent à la poursuite de notre mission
- Et finalement à tous les autres, ceux que nous aurions pu oublier...

## Orientations

Des besoins, des dossiers à piloter, en santé mentale il en existe des multitudes. Faire valoir nos intérêts collectifs n'est pas une mince tâche. Cela demande du temps, de la préparation, on doit maîtriser plusieurs dossiers politiques et il faut certainement additionner à cela une bonne dose d'effronterie. Avec le temps, on affine ses stratégies, on module ses interventions en fonction de l'interlocuteur, on use de diplomatie. Vous l'aurez deviné, il est impossible de tout faire, et encore moins pensable de travailler seul.

Vos représentants au conseil d'administration on fait leurs devoirs, ils se sont penchés sur les orientations à prendre pour la prochaine année. Certains travaux sont simplement la continuité de ce qui fait depuis toujours, d'autres toutefois, sont de complètes nouveautés.

Une des priorités de travail de l'Association, pour l'année sera de voir à développer son membership au niveau des personnes âgées. Les statistiques le démontrent, la pyramide des âges se renverse. Concrètement, cela signifie que le nombre de personnes âgées surpassera le nombre de jeunes dans notre société. Par conséquent, il est légitime de penser que cette réalité se transposera dans les services de santé mentale. Même si l'ensemble des acteurs du réseau de service s'entend pour dire que cela prend des services adaptés pour cette clientèle, qu'on ne peut offrir le même traitement aux jeunes qu'aux aînés, peu est encore fait pour cette clientèle spécifique actuellement. En augmentant notre bassin de membres de cette cohorte, nous serons plus en mesure de connaître leurs besoins réels. Ainsi nous pourrons faire valoir leurs intérêts notamment auprès de l'Agence de santé et des services sociaux et de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. Après tout, les jeunes d'aujourd'hui sont les aînés de demain.

Il est évident que dans son souci de représentativité et son désir profond de porter la voix collective, l'Association poursuivra ses consultations des membres. Plus nous serons de membres, plus la représentativité sera grande. En fait, si l'on souhaite défendre les intérêts des personnes, on doit d'abord les connaître et savoir quelles sont leurs priorités, quelle est leur réalité.

Pensons seulement au large territoire que nous couvrons. Il serait absolument faux d'affirmer que les besoins des régions de Charlevoix et Portneuf sont les mêmes que dans le centre-ville de Québec par exemple. L'organisation du territoire de même que la densité de la population influence les services offerts et notre façon de les utiliser.

Bien évidemment, nous continuerons à mener de front nos dossiers habituels. Le logement social, l'insertion en emploi, les services de première ligne et bien d'autres doivent demeurer dans les priorités d'actions de l'Association.

Nous continuerons à développer les formations que nous offrons. Nous sommes proactifs de ce côté, nous sommes toujours à l'affut des besoins de nos membres. D'ailleurs, nous sommes à travailler le réseautage des groupes d'utilisateurs. Le but est d'offrir un soutien toujours plus important et mieux adapté à la réalité des personnes qui s'impliquent sur les comités, sur les tables de concertation ou à tout autre endroit. Il est important que ces personnes soient formées et soutenues afin qu'elles puissent être en mesure d'avoir une implication efficace.

## En conclusion

L'année qui vient de s'écouler a été bien remplie. Celle qui s'en vient le sera certainement tout autant et probablement plus encore. Nous serons toujours plus à l'affut de vos besoins, de ce que vous souhaitez voir priorisé dans notre quotidien de l'Association.

Également, nous continuerons à impliquer de plus en plus Charlevoix et Portneuf. Il nous apparaît important de maintenir nos efforts de façon constante dans ces secteurs puisque plus nous affinons notre connaissance de ces secteurs, plus nous réalisons que leur réalité diffère de celle de Québec. Beaucoup a été réalisé, mais énormément est encore à faire.

Au cours des prochains mois, n'oubliez pas qu'en tant que membres, vous êtes toujours les bienvenus au local de l'Association. N'hésitez pas à nous faire connaître vos préoccupations. Vous pouvez aussi vous impliquer d'une façon ou d'une autre puisqu'il y a énormément de travail à effectuer. De plus en plus de personnes sont impliquées dans différents comités de travail. Vous serez certainement encore sollicités en cours d'année pour participer à la mission de l'organisme puisque de nouvelles demandes arrivent régulièrement à l'Apur.

Nous allons persévérer afin de continuer à augmenter les gains pour nos membres. Il est à espérer qu'un jour nous ayons si bien réussi que l'Association n'aura plus sa raison d'être mais il y a fort à parier que nous devons continuer notre travail pour de nombreuses années.